



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 03 / 2020 - 2021 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

Budget du ménage communal pour l'année 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

Conformément au règlement cantonal de la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, nous vous présentons à ce jour le budget du ménage communal pour l'année 2021.

2. Présentation du budget 2021

La commune a une situation financière saine depuis plusieurs années. La gestion parcimonieuse des deniers du ménage communal a permis de dégager des marges d'autofinancement positives. Elles ont servi à financer nos activités courantes et nos investissements des dernières années.

Dans la continuité d'une gestion rigoureuse du ménage communal, le présent budget de fonctionnement 2021 vous est présenté. Ce budget s'inscrit dans un cadre difficile et peu stable. Certains éléments bien que connus sont difficiles à évaluer en termes de charges ou de revenus :

- La diminution des revenus imposables des personnes physiques du fait d'une année 2020 difficile due à la pandémie (chômage, perte de revenus ...).
- La diminution du taux d'imposition communal à 63 % en 2020, qui se répercutera sur les taxations définitives les années suivantes.
- L'évolution de nos propres charges communales du fait de l'augmentation de notre population.
- La pandémie, les charges spéciales COVID-19 et encore d'autres imprévus à venir.
- La facture sociale facturée par le Canton de Vaud.

En 2020, la population a augmenté : nous sommes actuellement 1'155 habitants. Pour 2021, nous prévoyons 1'250 habitants avec l'occupation de tous les nouveaux logements en construction ou déjà existants.

Les bases du budget 2021 :

- Population : 1'250 habitants
- Taux d'imposition communal : 63 %
- Valeur du point d'impôt – VPC¹ : CHF 66'000

Les revenus d'impôts réguliers sont considérés comme constants entre le budget 2020 et le budget 2021 :

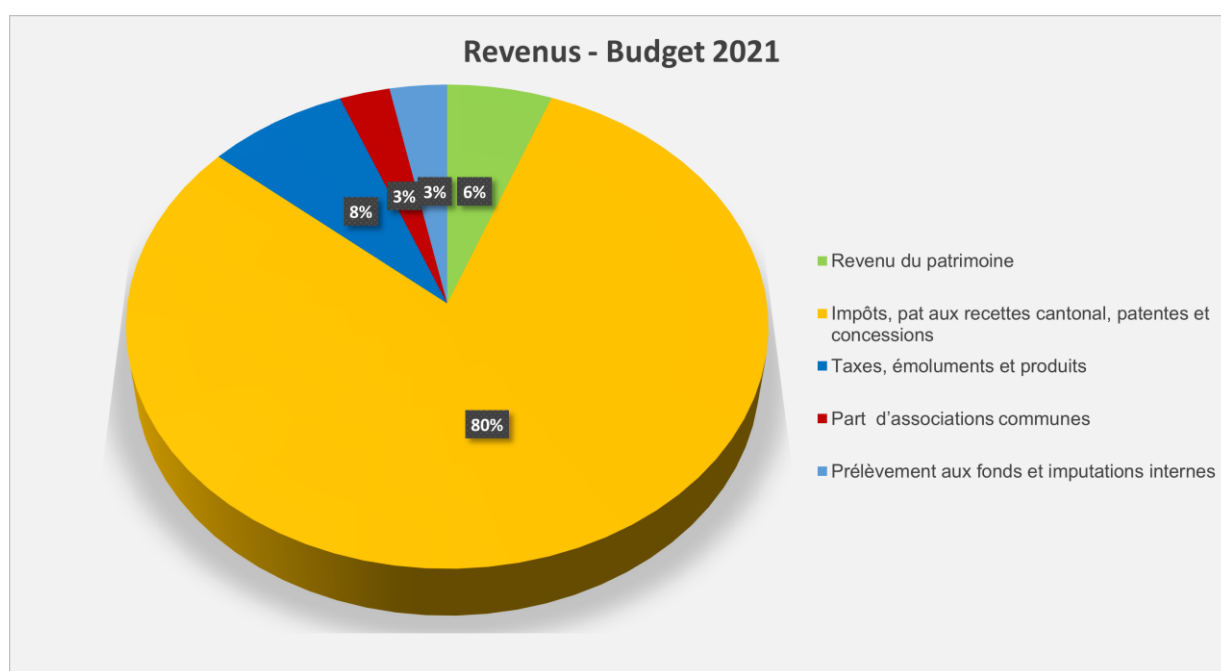
$$\text{VPC}^1 = \text{revenus d'impôts réguliers} \div \text{taux d'imposition communal.}$$

La Municipalité présente un budget 2021 déficitaire de CHF 197'785. La marge d'autofinancement est négative de CHF -139'411, ce qui signifie que les entrées de fonds ne couvrent pas entièrement les sorties de fonds et que les amortissements et autres attributions aux fonds de réserve ne sont pas couverts par des entrées de liquidité. Les prélèvements sur les fonds de réserve sont au total de CHF 195'540.

2.1. Revenus

Les revenus au budget 2021 sont de CHF 6'357'593 ; ils augmentent de CHF 231'563, soit 3.8 % par rapport au budget 2020.

La répartition des revenus par nature est la suivante :



Les impôts encaissés par la Commune représentent 80 % des revenus. Il s'agit principalement des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

Toutes les taxes sont calculées sur la base de 1'250 habitants.

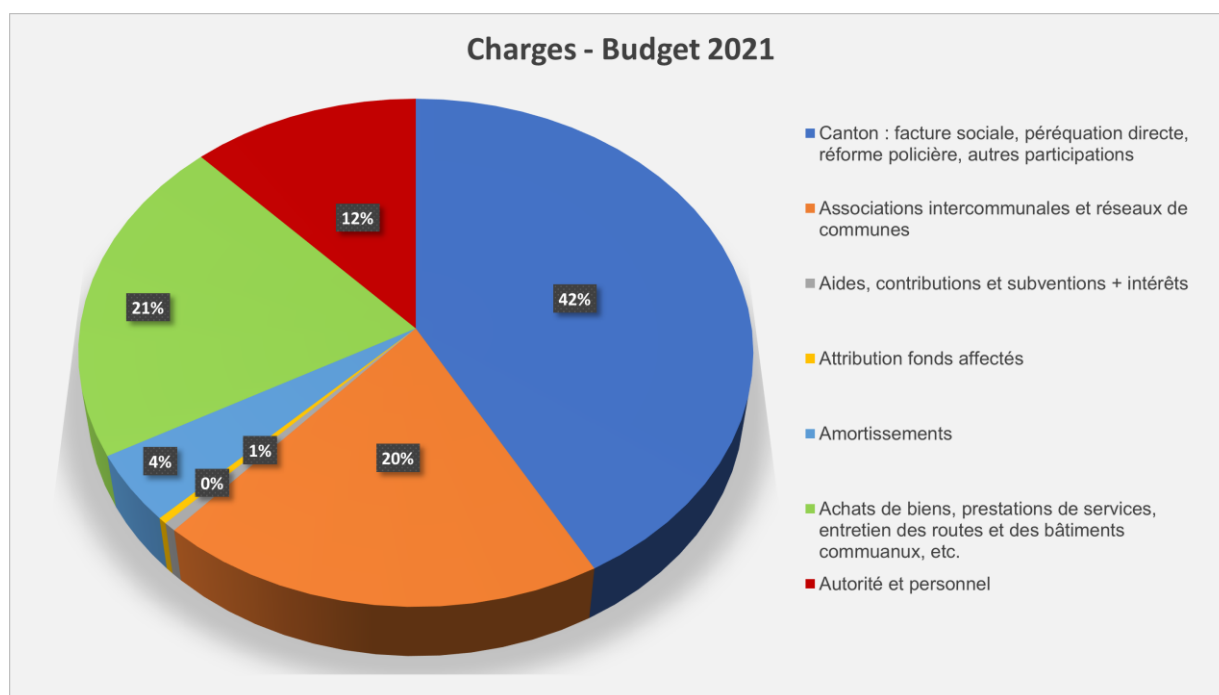
Les prélèvements au fonds de réserve sont de CHF 195'540. Ils permettent l'utilisation des fonds de réserve pour couvrir des charges.

Pour le détail des revenus, nous vous renvoyons à l'analyse par poste.

2.2. Charges

Les charges au budget 2021 sont de CHF 6'555'378, elles augmentent globalement de 0.5 % par rapport au budget 2020.

La répartition des charges par nature est la suivante :



Les factures payées au Canton de Vaud représentent 42 % des charges.

La participation de la Commune aux associations intercommunales, de réseaux de communes ou autres ententes communales est de 20 %.

Toutes les charges sont calculées pour tenir compte de 1'250 habitants. Les charges qui nous sont facturées par habitant sont estimées à CHF 960/habitant.

Pour le détail des charges, nous vous renvoyons à l'analyse par poste.

3. Analyse du budget 2021 selon la classification administrative ¹

3.1. Administration générale

en CHF	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019	Ecart par rapport au budget 2020	
Administration générale - charges	913'750	867'294	831'142	+46'456	+5.4 %
Administration générale - revenus	-198'600	-80'500	-96'647	+118'100	+146.7 %
1. Administration générale	715'150	786'794	734'495	-71'644	-9.1 %

ADMINISTRATION GENERALE - charges

L' « Administration générale-charges » augmente de 5.4 % par rapport au budget 2020 :

- Compte 110.3010.00 - Employés communaux : nous avons tenu compte de l'évolution des salaires pour CHF +22'500, avec les charges sociales qui y sont liées. Les emplois représentent 4.675 ETP.
- Compte 110.3130.00 - Achats fournitures et marchandises pour CHF +3'000. Des achats plus importants (masques + désinfectants) ont été effectués à cause de la pandémie.
- Compte 110.3185.03 - Frais d'avocat plus importants de CHF +20'000 pour tenir compte des procédures en cours ou à venir surtout dans le domaine de la police des constructions.

ADMINISTRATION GENERALE - revenus

L' « Administration générale-revenus » est liée aux charges correspondantes pour lesquelles un remboursement, une refacturation ou une répartition des salaires des employés est fait.

La variation importante des revenus est due à la répartition des salaires des employés Voirie. Ces salaires enregistrés sous le groupe 11-Administration ont été répartis par « imputations internes » dans les dicastères selon un % estimé du travail des employés sur le terrain.

- Compte 110.4901.00 – Imputations internes salaires et charges sociales de CHF 148'430.

L'UAPE-Les VichKings tient une comptabilité à part, mais elle partage la même administration que la Commune. Une refacturation de charge est faite :

- Compte 102.4360.00 - Remboursement de tiers : pour la municipale en charge du dicastère, un forfait de CHF 2'250 est mis au budget 2021.
- Compte 110.4360.00 – Remboursement de tiers :
 - o Administration, secrétariat, photocopies : CHF 2'500
 - o Téléphones – SEIC (2 portables) CHF 720

¹ Sur tous les tableaux, les charges sont en noir (exemple 1'000) et les recettes sont négatives et en vert (exemple -1'000).

3.2. Finances

en CHF	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019	Ecart par rapport au budget 2020	
Finances – charges	1'190'095	1'210'063	1'221'155	-19'968	-1.7 %
Finances - revenus	-5'023'650	-4'954'552	-5'031'887	+69'098	+1.4 %
2. Finances (recettes)	-3'833'555	-3'744'489	-3'810'732	+89'066	+2.4 %

FINANCES - charges

Les « Finances-charges » sont stables si nous les comparons au budget 2020 ou aux comptes 2019 :

- Compte 220.3511.00 - Fonds de péréquation : l'acompte 2021 calculé par le Canton est de CHF 1'074'995.
- Compte 220.3809.00 - Attribution au fonds de réserve de CHF 25'000 pour un fonds des actions de mobilité douce et de soutiens aux énergies renouvelables. Ce fonds a été créé en 2019 ; une directive pour son utilisation est en préparation.

FINANCES – revenus

Les « Finances-revenus » présentent comme les charges une certaine stabilité :

- Comptes 210.4001.00 et 210.4002.00 - Impôt des personnes physiques : une diminution est envisagée par rapport au budget 2020 et aux impôts 2019. Elle se base sur :
 - Les revenus réalisés en 2019, mais surtout en 2020, une détérioration des revenus de nos contribuables au vu des conséquences de la pandémie sur l'économie et les emplois.
 - L'augmentation de la population à 1'250 habitants.
 - La diminution en 2020 du taux d'imposition communal à 63 % qui aura une répercussion sur les taxations définitives 2020 encaissées en 2021.
- Comptes 210.4011.00, 210.4012.00 et 210.4013.00 - Impôt des personnes morales réduit à un total de CHF 90'000.
- Compte 210.4020.00 - Impôt foncier : augmentation en lien avec les nouvelles constructions sur la commune.
- Comptes 210.4040.00 et 210.4413.00 - Les impôts conjoncturels et le compte 210.4413.00 - impôts sur les travailleurs frontaliers sont calculés sur la moyenne des impôts encaissés les trois dernières années.

3.3. Domaines et bâtiments

en CHF	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019	Ecart par rapport au budget 2020	
Domaines et bâtiments - charges	484'590	404'200	554'155	+80'390	+19.9 %
Domaines et bâtiments - revenus	-357'343	-363'528	-281'282	-6'185	-1.7 %
3. Domaines et bâtiments	127'247	40'672	272'873	+86'575	+212.9 %

Ce groupe « Domaines et bâtiments » comprend l'entretien de nos domaines (forêts, sentier des Toblerones, champs) et les bâtiments propriétés de la commune.

Le Forum des Pralies terminé en décembre 2020 est entré dans sa phase d'utilisation. Il est utilisé par le restaurant scolaire des élèves 7 et 8P scolarisés à Vich, l'UAPE-Les VichKings, des locations aux privés et pour les besoins de la Commune.

La Grande Salle peut être louée par les habitants, les privés ou des associations pour des réunions, du sport ou d'autres activités.

Un projet de rénovation de la Maison du Tilleul a débuté en 2020 et se poursuivra en 2021. Un architecte et des spécialistes seront mandatés pour connaître l'étendue des travaux nécessaires. Pour la rénovation, un préavis pour le crédit d'étude sera présenté en 2021. La phase pré-étude en cours est mise dans le budget de fonctionnement 2020 et 2021 et financée par le « Fonds de rénovation des bâtiments ».

À la demande de l'AISE et de la direction de l'école, une salle de gymnastique est à l'étude pour compléter le site scolaire. Un préavis sera présenté en décembre 2020. Aucune charge y afférent n'est prise sur le budget 2021.

DOMAINES ET BATIMENTS – charges

Gr. 32 - Sentier des Toblerones et l'entretien de nos forêts, travaux prévus pour CHF 77'000.

Gr. 35 – Bâtiments communaux

- Honoraires et prestations de services de CHF 60'000 pour l'engagement d'un conseiller (BAMO), d'un architecte et de plusieurs spécialistes dans le cadre des analyses préliminaires nécessaires aux rénovations de nos bâtiments communaux et de la Maison du Tilleul en particulier.
- Amortissement pour le Forum des Pralies pour CHF 125'500.

DOMAINES ET BATIMENTS – revenus

Gr. 35 – Bâtiments communaux

- Compte 350.4271.03 – Location du Forum des Pralies pour CHF 10'000 : nous sommes optimistes et avons estimé les locations sans aucune restriction due à la pandémie.
- Compte 350.4271.04 – Location de la Grande Salle pour CHF 2'000.
- Compte 350.4271.60 - Loyer UAPE – Vich : CHF 16'000 seront facturés par la Commune à l'UAPE pour l'utilisation des locaux. L'UAPE – Les VichKings intégrée au Réseau des Toblerones tient une comptabilité à part de celle de la commune (cf. commentaire groupe 1-Administration).
- Compte 350.4804.00 - Prélèvement sur « Fonds de rénovation bâtiments » de CHF 60'000.

3.4. Travaux

en CHF	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019	Ecart par rapport au budget 2020	
Travaux – charges	1'004'149	845'764	975'805	+158'385	+18.7 %
Travaux – revenus	-460'135	-454'200	-667'826	+5'935	+1.3 %
4. Travaux	544'014	391'564	307'979	+152'450	+38.9 %

Les principales variations dans le compte « Travaux » sont les suivantes :

TRAVAUX – charges

Gr. 42 - Service de l'urbanisme

- Compte 420.3181.00 - Plan d'affectation : CHF +15'000 par rapport au budget 2020.

Gr. 43 - Routes

- Comptes 430.3185.00 - Honoraires et prestations de services pour CHF 20'000 qui concernent une expertise pour le Pont – route de Coinsins qu'il faudra refaire selon demande de la DGMR.

Gr. 44 – Parcs, promenades, cimetières

- Compte 440.3111.00 - Achats de matériel d'exploitation pour CHF 4'000 pour des rénovations de bancs publics et CHF 5'000 pour des décorations de Noël.
- Compte 440.3145.03 - Entretien de la place de jeux : mise en place d'une clôture pour sécuriser le périmètre pour CHF 10'000.

Gr. 45 – Ordures ménagères

- Compte 450.3141.00 - Entretien déchetterie : le portail et la clôture devront être changés, un budget de CHF 30'000 est prévu.

Gr. 46 - Réseaux d'égouts et épuration

- Compte 460.3144.00 – Entretien canalisations et collecteurs : à part les entretiens habituels, la réfection d'un collecteur a été estimée à CHF 65'000.
- APEC² l'augmentation de la population est prise en compte.

TRAVAUX – revenus

Gr. 43 Routes

- Compte 430.4804.00 - Une partie des travaux de réfection des routes et l'expertise pour le pont de Coinsins sont financés par un prélèvement sur le « fonds de réserve pour travaux futurs » de CHF 45'000.

Gr. 45 Ordures ménagères, les taxes couvrent les charges.

- Compte 450.4812.00 - Un prélèvement « Fonds réserve ordures ménagères » de CHF 27'610 est fait pour couvrir la réfection du portail et de la clôture de la déchetterie. Les taxes prélevées couvrent bien les charges de fonctionnement du groupe 45 – Ordures ménagères.

Gr. 46 Réseaux d'égouts et épuration,

- Compte 460.4811.00 - Un prélèvement de CHF 20'400 est pris du « Fonds épuration des eaux », il couvre en partie la réfection des collecteurs.

⁴ APEC : Association intercommunale pour les eaux usées de la Côte.

3.5. Instruction publique et cultes

en CHF	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019	Ecart par rapport au budget 2020	
Instructions publiques et cultes – charges	812'200	700'764	609'558	+111'436	+15.9 %
Instructions publiques et cultes – revenus	-96'035	-80'450	-89'822	+15'585	+19.4 %
5. Instructions publiques et cultes	716'165	620'314	519'736	+95'851	+15.5 %

Gr. 51 et 52 - Enseignement primaire et secondaire

Notre participation à l'AISE³ calculée pour 1'250 habitants est de CHF 660'700 selon la répartition suivante :

- 1/2 par rapport à la population de Vich, soit 1'250 habitants, sur un total de 9'762 habitants pour les 10 communes
- 1/2 par rapport aux enfants de Vich scolarisés, soit 150 enfants, sur un total de 1'182 élèves pour les 10 communes.

Les charges totales de l'AISE sont constantes depuis plusieurs années, mais la part de Vich s'accroît du fait que sa population et les enfants scolarisés augmentent de manière plus importante que celle des autres communes de l'association. Notre participation 2021 est estimée à 13 % des charges de l'AISE.

Gr. 58 – Temples et cultes

Compte 580.3141.54 : un entretien plus important de la façade est prévu, pour qu'elle ait un meilleur aspect au vu du nouveau quartier de l'Eglise. La moitié des frais est à la charge de Coinsins propriétaire de 50 % du temple.

3.6. Police

en CHF	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019	Ecart par rapport au budget 2020	
Police – charges	301'756	293'548	294'323	+8'208	+2.8 %
Police – revenus	-20'000	-15'000	-27'577	+5'000	+33.3 %
6. Police	281'756	278'548	266'746	+3'208	+1.15 %

POLICE – charges

Gr. 61 – Corps de police

La facture du Canton, Réforme policière, est de CHF 172'637. Comme la péréquation et la facture sociale, elle varie aussi en fonction de la valeur du point d'impôt communal.

Gr. 65 – Défenses incendie

Compte 650.3141.00 : pour l'entretien des bornes hydrantes un nouveau contrat devra être conclu avec un prestataire de service, budget CHF 5'000.

POLICE – revenus

Gr. 62 – Contrôle des habitants

Compte 620.4319.00 : il s'agit des émoluments encaissés par le Contrôle des habitants, qui augmentent avec le volume de transactions fournies par ce service.

3.7. Sécurité sociale

en CHF	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019	Ecart par rapport au budget 2020	
Sécurité sociale – charges	1'647'008	2'043'939	1'859'669	-396'931	-19.4 %
Sécurité sociale – revenus	0	-20'000	-231'204	-20'000	-100 %
7. Sécurité sociale	1'647'008	2'023'939	1'628'465	-376'931	-18.6 %

SECURITE SOCIALE – charges

Gr. 71 – Service social

- Compte 710.3657.00 : action TP pour favoriser la mobilité douce, la commune participe à hauteur de CHF 60 par abonnement CFF de nos citoyens. Cette action initiée en 2019 est reprise en 2020 et 2021.
- Poste 711 : réseau d'accueil des Toblerones (RAT), CHF -35'733 par rapport au budget 2020. Cette diminution est due à un budget 2020 surévalué. À la suite de contrôles de revenus des parents, il s'est avéré que certaines familles ne payaient pas assez en 2019. L'ajustement a été fait en décembre 2019. Cet ajustement diminue la part payée par la commune. Selon le budget 2021 du RAT, pour toutes ses infrastructures, la commune participe en moyenne à 39.7 % des prestations données aux familles vichoises. Dans notre présentation des comptes, le budget RAT a été subdivisé en catégories différentes pour un meilleur suivi.
- Poste 712 : UAPE
La convention qui nous liait à Duillier a été dénoncée pour juillet 2020. À partir de la rentrée 2020-2021, nous ne paierons plus de participation à l'UAPE de Duillier.
L'UAPE – Les VichKings a ouvert en août 2020. Elle est liée au RAT et elle a une comptabilité à part de la commune. La perte prévue de cette infrastructure de CHF 5'079 est prise en charge par la commune.

Gr. 72 - Facture sociale de CHF 1'353'781, acompte 2021 facturé par le Canton.

Gr. 73 – Santé publique – les contrôles vétérinaires de l'abattoir de Vich ont été repris par le Canton.

SECURITE SOCIALE – revenus

Gr. 73 - Le revenu correspondait à la refacturation des contrôles vétérinaires qui ont été repris par le Canton.

3.8. Services industriels

en CHF	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019	Ecart par rapport au budget 2020	
Service industriel – charges	201'830	157'800	138'617	+44'300	+27.9 %
Service industriel – revenus	-201'830	-157'800	-138'617	+44'300	+27.9 %
8. Service industriel	0	0	0	0	

SERVICES INDUSTRIELS – charges

A la suite d'une inspection du réseau d'eau par le canton, plusieurs travaux sont à entreprendre en 2021. Le budget 2021 tient compte d'une partie des demandes du rapport d'inspection :

- Compte 810.3144.02 - Entretien de station de pompage, mise en conformité pour CHF 40'000
- Compte 810.3185.01 – Honoraires et prestations de services de CHF +70'000 pour des mandats divers nécessaires à la suite du rapport d'inspection.

SERVICES INDUSTRIELS – revenus

Comptes 810.4813.00 - Un prélèvement sur le « Fonds d'extension et d'entretien du réseau d'eau » de CHF 42'530 est pris pour couvrir les travaux supplémentaires donnant suite au rapport d'inspection.

Les taxes affectées du réseau de distribution d'eau sont stables, elles tiennent compte des 1'250 habitants.

4. Plan des dépenses d'investissement

Le budget d'investissement 2021 vous est présenté selon un plan souhaité par la Municipalité dans sa feuille de route pour la législature 2016-2021. Les projets inscrits qui n'ont pas encore débuté pourraient voir leur réalisation décalée dans le temps et ainsi la dépense prévue se reporter sur 2022.

Les dépenses d'investissement sont estimées à CHF 830'000.

35 Bâtiments communaux

Salle de gymnastique, crédit d'étude (préavis à prévoir) 350'000

Si le crédit d'étude est présenté en décembre 2020, sa réalisation se fera en 2021.

Maison du Tilleul, crédit d'étude (préavis à prévoir) 150'000

Si le crédit d'étude est présenté durant le 1^{er} semestre 2021 pour un total de CHF 400'000, sa réalisation se fera en 2021 pour CHF 150'000 et 2022 pour CHF 250'000.

44 Parcs, promenades et cimetières

Place de jeux (préavis à prévoir) 80'000

Si le préavis est accepté au 1^{er} semestre 2021, sa réalisation interviendra au 2^e semestre 2021.

81 Réseau de distribution d'eau

Bouclage PQ de l'Eglise (préavis à prévoir) 250'000

Le développement de ce bouclage est à l'étude.

5. Conclusion

Fondée sur les explications fournies dans ce préavis, la Municipalité propose au Conseil général de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Vich

- vu le préavis municipal N° 03 / 2020 - 2021
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'adopter le préavis N° 03 / 2020 – 2021 relatif au budget du ménage communal pour l'année 2021 tel qu'il vous est proposé.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 novembre 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

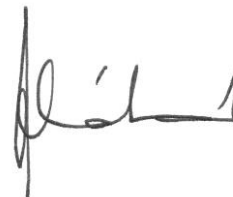
La Syndique



Antonella Salamin



La Secrétaire



Patricia Audétat

Finances, Municipale responsable : Antonella Salamin

Annexes : Budget 2021 par ordre administratif
Formulaire Budget 2021 de l'Etat de Vaud